NOTE D'INFORMATION

RMA RENDEMENT CT

Nature juridique
FCP

Société de gestion
RMA ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)qui l'a visé sous la référence VP18037 en date du 18/05/2018.

Directeur
Hicham ELALAMY

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **RMA ASSET MANAGEMENT** sise à **83, Avenue de l'Armée Royale, Casablanca** représentée par Monsieur **BAALI Samir** en sa qualité de **Directeur Général Délégué** , qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

RMA ASSET MANAGEMENT
83, Avenue de l'Armée Royale
Casablanca - Maroc

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

GD

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **RMA RENDEMENT CT**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000041238**
- Date et référence de l'agrément : **27/10/2014, AG/OP/039/2014**
- Date de création : **06/01/2015**
- Siège social : **83, Avenue de l'Armée Royale, Casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01/10** au **30/09**
- Apport initial : **1,000,000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **100** Dirhams
- Etablissement de gestion : **RMA ASSET MANAGEMENT,** sise à **83, Avenue de l'Armée Royale, Casablanca** représentée par **Monsieur Samir BAALI**
- Etablissement dépositaire : **BMCE Bank,** sis à **140, Avenue HASSAN II - Tour BMCE 4ème étage Casablanca, représentée par Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter
RMA ASSET MANAGEMENT	Mme. Imane BENNANI
RMA	M. Samir BAALI

- Commissaire aux comptes : **FIDAROC GRANT THORNTON,** représentée par **M. Faiçal MEKOUAR**

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Obligations OCT**
- Sensibilité min : 0,5 **(exclu)**
- Sensibilité min : 1,1 **(inclus)**
- Indice de référence : **100 % MBI CT**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du FCP est d'offrir aux souscripteurs un outil de placement qui permet une espérance de rentabilité et un profil de risque comparables à ceux du marché des taux d'intérêt court terme. Ce fonds sera utilisé comme support aux contrats en unité de compte.**
- Stratégie d'investissement :

 Le FCP investira son actif en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d' « OPCVM obligations court terme», créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances, tout en respectant la réglementation en vigueur. Le fonds ne peut détenir ni actions, ni certificats d'investissement, ni droits d'attribution ou de souscription, ni parts d'OPCVM « actions », ni parts d'OPCVM «diversifiés », ni parts d'OPCVM « contractuels ». Le Fonds pourra également investir 10% de son actif net dans des opérations ou produits financiers en

GD

devises à l'étranger, et ceci dans les limites et conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Le portefeuille du FCP RMA RENDEMENT CT sera investi en:

- Titres d'OPCVM, OPCR...;
- Bons du trésor, obligations, certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés de financements (BSF) et tous autres titres de créances négociables sur le marché ;
- Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts ;
- Dépôts à termes (DAT), bons de caisses, titres de créances émis par les FPCT ... ;
- Opérations de placement en devises à l'étranger ;
- Autres titres de créances et tout autre produit financier autorisé par la réglementation en vigueur.

Le fonds pourra également effectuer des opérations de prêts emprunts de titres et autres opérations temporaires, et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

- Durée de placement recommandée : **3 mois**
- Souscripteurs concernés : **Grand public – Personnes morales résidentes et non résidentes**

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **10/04/2015**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne, la valeur liquidative est calculée chaque jour ou, si celui-ci est férié le premier jour ouvré suivant.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La valeur liquidative est affichée dans les locaux de RMA ASSET MANAGEMENT et de RMA le premier jour ouvrable qui suit la détermination de la valeur liquidative et publiée au moins une fois par semaine au niveau d'un journal d'annonces légales et ce, conformément à l'article 88 du DPL 1-93-213.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Le fonds sera commercialisé auprès d'une clientèle essentiellement constituée d'investisseurs qualifiés marocains et étrangers. La commercialisation, auprès des personnes physiques se fera indirectement et exclusivement à travers des contrats en Unités de Compte RMA (tel que défini dans les conditions générales du produit crescendo multi support homologué par la DAPS sous le numéro 14201401906P) laquelle établit des rachats et des souscriptions dans le fonds RMA Rendement CT.**
 - Lieu de souscription et de rachat : RMA ASSET MANAGEMENT ;
 - Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative, qui est égale à l'actif net rapporté au nombre de parts composant le capital du FCP, majorée de la commission de souscription ;
 - Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative, qui est égale à l'actif net rapporté au nombre de parts composant le capital du FCP, minorée de la commission de rachat ;

GD

➢ **Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour avant 10h à RMA ASSET MANAGEMENT, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour. Celles reçues après 10h seront exécutées sur la base de la valeur liquidative qui suit.**

- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.**
- Régime fiscal : Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **Les commissions de souscription s'élèvent à 3% HT au maximum des montants souscrits dont 0% acquis au FCP.**

 - Commission de rachat maximale :
 - **Les commissions de rachat s'élèvent à 2% HT au maximum des montants rachetés dont 0% acquis au FCP.**

- Frais de gestion :
 - **2% HT au maximum. Les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de la valeur liquidative, déduction faite des parts et actions des OPCVM gérés par RMA ASSET MANAGEMENT et détenus en portefeuilles. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et payés à la fin de chaque trimestre.**

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
Frais de publications (1)	20 000 Dhs HT
Commissaire aux comptes (2)	20 000 Dhs HT
Commissions AMMC (3)	0.025% HT
Dépositaire (4)	0.015% HT
Maroclear (Commission de gestion du compte émission) (5)	3600 Dhs HT
Maroclear (Droit d'admission) (6)	« trimestriel » Selon les conditions en vigueur
Prestations de RMA ASSET MANAGEMENT	Frais de Gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)

GD